

pénne discutait cette question. Il est certain que dans tous les cas cette mort inattendue va amener un temps d'arrêt dans la marche des événements.

La France en profitera-t-elle pour reconquérir une partie des libertés qui ne lui seront jamais accordées que, lorsque la paix régnera en Europe, nul sujet de diversion extérieure ne justifiera le régime exceptionnel, un peu modifié il est vrai, qu'elle subit maintenant ?

Il est difficile de l'affirmer, lorsque surtout l'on considère la sévérité des mesures adoptées par suite de la publication de la brochure du Duc d'Annam, qui paraît bien décidé à être à la fois l'homme de plume et l'homme d'épée de sa famille. Spirituelle et concise, manifeste habile et brillant, la lettre du Duc a si vivement irrité les hommes du pouvoir, que, non content de sa suppression et des peines, les plus fortes infligées à l'imprimeur, M. de Persigny vient de menacer, par une circulaire ministérielle, toute production quelconque d'un exilé de la saisie administrative.

En constatant l'utilité et la justice de ce petit coup-d'état, M. Foreade le chroniqueur politique de la *Revue des deux Mondes*, cite avec esprit les paroles de l'Empereur lui-même lorsqu'il était exilé :

"Si M. de Persigny est convaincu que les écrits des exilés peuvent faire courir de si grands dangers à l'ordre établi qu'il soit nécessaire d'ajouter pour eux le bannissement absolu de la pensée, de l'âme, à la peine qui éloigne le corps du territoire de la patrie ; s'il pense qu'une si cruelle disposition soit compatible avec les mœurs adoucies d'une société qui se fait honneur de marcher à la tête de la civilisation ; s'il croit que le suffrage universel, qui est maintenant notre souverain et notre juge à tous, a les oreilles trop délicates pour être en état de supporter, je ne dis pas même les gémisses des exilés, mais les hommages résignés, confiants et serains qu'ils voudraient rendre à la gloire, au génie, à la langue de notre mère commune, la France, qui n'a pas toujours pratiqué, mais qui en ses bons moments a toujours aimé la clémence, qu'il en tente donc l'épreuve, qu'il propose sous forme de loi les conclusions de sa circulaire. M. de Persigny, nous avons eu déjà l'occasion de lui dire, se laisse trop aller à la séduction de la théorie qu'il a imaginée sur l'histoire de la liberté en Angleterre ; il croit peut-être ne point dépasser l'exemple de ces fameux juges hanovriens qu'il nous a montrés si inflexibles. A sa place, nous aimerions mieux nous rappeler les paroles du souverain dont il est le ministre, d'un prince qui a connu, lui aussi, les amertumes de l'exil. "Prends garde, disait-il à l'exilé, à chaque pas que tu fais, à chaque mot que tu prononces, à chaque soupir qui s'échappe de ta poitrine, car il y a des gens payés pour dénaturer tes actions, pour dénigrer tes paroles, pour donner un sens à tes soupirs ! Si l'on te calomnie, ne réponds pas ; si l'on t'offense, garde le silence, car les organes de la publicité sont fermés pour toi, ils n'accueillent pas les réclamations des hommes qui sont bannis ; l'exilé doit être calomnié sans répondre, il doit souffrir sans se plaindre ; la justice n'existe pas pour lui." Peut-être la plainte était-elle exagérée à une époque où la cause impériale était représentée dans la presse libre, où nous pouvions, chez tous les libraires, acheter les *Idees napoléoniennes* ; elle n'en est pas moins touchante. Est-ce à M. de Persigny d'en méconnaître la mélancolique ironie et d'en faire contre d'autres exilés une vérité littéraire ?

Nous nous sommes tellement étendus sur les affaires des Etats-Unis et sur celles de l'Europe, que nous avons à peine le temps de consigner ici la dissolution de notre propre parlement, et un changement important dans l'administration. Le pays est en ce moment d'un bout à l'autre dans une de ces convulsions, disons mieux en disant moins, dans un de ces spasmes périodiques qui sont une des nécessités du système représentatif. La première élection qui ait eu lieu est celle de l'hon. M. Cauchon, chargé du portefeuille des travaux publics abandonné par l'hon. M. Rose.

Ce parlement a du reste fourni sa pleine carrière ; il avait vécu tout ce qu'un parlement pouvait vivre, et les péripéties dramatiques, les changements de scène subits et violents n'ont point manqué à sa longue et orageuse existence.

Le Prince Alfred continue son voyage en Canada. Le deuil qu'il porte ne lui permet point d'accepter aucune fête ni aucune ovation bruyante ; mais partout les populations lui ont donné des marques de respect. S. A. R. a passé quelques jours à Québec et à Montréal et est maintenant dans le Haut-Canada.

NOUVELLES ET FAITS DIVERS.

BULLETIN DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

— Une conférence de l'association des instituteurs du district de St. François a eu lieu à Eton, le 30 et le 31 juin dernier, sous la présidence de M. l'inspecteur Hubbard. Des discours ont été prononcés par M. le Principal Dawson, de l'école Normale McGill, sur l'importance des écoles normales, par le Professeur Graham, du collège de St. François, à Richmond, et par plusieurs ministres du culte protestant, professeurs et instituteurs. La réunion était très nombreuse, et une collation a été offerte par les citoyens d'Eton aux instituteurs. La prochaine séance aura lieu à Richmond dans les vacances de Noël.

— On s'occupe beaucoup en Angleterre d'une grande conférence sur l'instruction publique, qui doit se tenir à Birmingham, Lord Brougham, Sir John Pakington et plusieurs des membres les plus distingués de l'association des sciences sociales, se donnent à ce sujet beaucoup de mouvement. On assure que la principale question qui sera discutée dans cette conférence sera : "Le meilleur moyen de contraindre les parents négligents à envoyer leurs enfants à l'école."

— Des pétitions signées de divers habitants de Strasbourg, du département du Doubs, des membres de la société pour l'instruction élémentaire à Paris, et de la société industrielle de Mulhouse, présidée par l'honorable Nicholas Koechlin, demandant que l'instruction élémentaire soit rendue obligatoire, ont été présentées au Sénat de France. La commission en proposant l'ordre du jour a fait déclarer toutefois, par son rapporteur, qu'elle était sympathique aux vœux des pétitionnaires ; que ce vœu sera accompli, elle l'espère, dans un temps prochain, mais qu'elle ne croirait pas devoir, pour avancer de quelques années ce résultat si vivement désiré, proposer au sénat de porter atteinte à des principes de premier ordre, tels que la liberté de l'individu, la liberté de conscience et la liberté de l'enseignement.

— M. Granet, Supérieur du Séminaire de St. Sulpice à Montréal, part pour l'Europe, où il doit séjourner quelque temps. Les vœux de nos populations accompagneront, dans son voyage, ce chef distingué d'une maison vénérable.

— Décédé à St. Henri de Lawson, le 7 avril dernier, M. Onésime Fiset, âgé de 19 ans, élève-maître de l'école Normale Laval. Ce jeune homme aussi remarquable par ses talents distingués que par l'excellence de son cœur et l'aménité de son caractère, avait été forcé d'abandonner son cours au commencement de juin de l'année dernière, à cause de la consommation qui le minait depuis quelque temps. Il est vivement regretté de ses maîtres et de ses confrères. — *Priez pour lui.*

BULLETIN DES LETTRES.

— Le Comte de Marcellus (Lodovico Demartin du Tyrag) qui vient de mourir à Paris, après avoir marqué dans les lettres, la politique et la diplomatie, appartenait à une ancienne famille du Périgord. Légitimiste et catholique dévoué, il fut souvent en butte aux railleries du parti libéral et philosophique. On se rappelle encore le quatrain cité par la "Biographie pittoresque des députés :

Quand donc finira-t-il son prône
Au nom de l'autel et du trône ?
Car il est d'un ennui mortel
Au nom du trône et de l'autel.

Comme écrivain, son talent a été diversement apprécié ; porté plusieurs fois par ses amis au fauteuil académique, il ne lui a jamais été donné de prendre place parmi les quarante. Sa candidature toujours renaissante et toujours malheureuse fut un thème fécond de plaisanteries pour ses adversaires.

Cependant le Comte était un homme d'un mérite littéraire incontestable et ce qui lui est arrivé prouve une fois de plus combien la légèreté parisienne peut être injuste, surtout envers les hommes qui par le sérieux même de leur talent et de leur caractère protègent un paisillage.

Ses principaux ouvrages, sont les suivants : *Souvenirs de l'Orient, Chants populaires de la Grèce, Episodes littéraires en Orient, Politique de la Restauration, Les Grecs anciens et modernes, Les Dyonisiennes.*

Entré jeune dans le corps diplomatique, M. de Marcellus remplit successivement les fonctions de secrétaire d'ambassade à Constantinople sous M. de Rivière, à Londres sous M. de Châteaubriand ; il se signala aux yeux des artistes et des antiquaires par une découverte inappréciable, celle de la *Venus de Milo.*

— On nous écrit de Paris au sujet de la mort de M. de Courcy, annoncée dans notre dernière livraison : "Je viens vous apprendre une triste nouvelle ; Henry de Courcy est mort ; le Canada perd en lui un de ses meilleurs amis. Il a expiré à Cannes le 14 de ce mois, après une longue et douloureuse maladie. Atteint mortellement à New-York par l'influence du mercure volatilisé dans les ateliers qu'il dirigeait, il a inutilement cherché un contre-poison dans le meilleur climat de l'Europe. Le mal était trop avancé ; il a été incurable. Cependant l'heureux caractère de la victime ne s'est pas démenté un seul jour ; doux, bon, aimant, il n'a cessé de sourire à la vie qui lui échappait. Vous n'ignorez pas avec quelle facilité il savait travailler ; eh bien ! toutes ses heures, jusqu'à la dernière, ont été productives ; cette belle intelligence, toujours en éveil, ne s'est endormie du dernier sommeil qu'après un long combat, et je la pleure comme vous la pleurez. Que tous nos amis la-bas le sachent bien : il les portait tous dans son cœur. En mourant à quarante ans à peine, il laisse à votre pays le souvenir d'un homme sincèrement dévoué à la réputation et aux destinées de votre Nouvelle-France, qu'il avait tant à cœur de faire connaître ici."

— Les cinq académies réunies à l'Institut ont confirmé la désignation de M. Thiers pour le prix de 20,000 francs donné par l'Empereur pour "l'ouvrage qui honore le plus l'esprit humain." On sait que Mde. George Sand avait été proposée pour ce prix.

M. Thiers a depuis reçu un grand nombre de visites des membres de